

CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

version 1

1

Je suis accompagné comme je suis avec mes différences



2


Je suis accompagné selon mes besoins et ils sont écrits dans mon Projet Personnalisé



3

J'ai le droit de comprendre les informations sur :


- * Mon établissement
- * Mon accompagnement
- * Mes droits
- * Les endroits où je donne mon avis



4


Je décide pour moi-même et me fait bien expliquer avant de faire mon choix.
Je peux me faire aider par :

- * Ma famille
- * Mon tuteur
- * Une personne de confiance que je choisis



5


Je peux demander à changer ou arrêter mon accompagnement



6


Si la justice l'autorise, je peux :

- * Voir ou téléphoner à ma famille
- * Etre accompagné pour voir ma famille
- * Inviter ma famille dans l'établissement



7


L'établissement respecte la loi et garde le secret sur mes informations personnelles.
L'établissement assure ma protection et ma sécurité.



8

J'ai le droit :

- * D'entrer et sortir de l'établissement dans le respect des règles
- * De faire ce que je veux avec mes affaires et mon argent



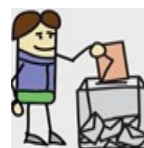
9

Mon accompagnement doit me permettre de me sentir bien.
Si je le souhaite, l'établissement aide ma famille ou mon représentant légal à participer à mon accompagnement.




10

J'ai le droit d'exercer mes droits civiques comme aller voter.



11

Je peux choisir ma religion.
Je peux pratiquer ma religion dans le respect des autres.
Je dois respecter les autres religions.



12

Je dois être respecté comme je suis.
Les personnes doivent respecter :

- * Mon corps
- * Mes sentiments
- * Ma vie privée

